

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **2e** jour du mois de **juillet** de l'an **2019**, à **19h30**, à la **salle du conseil** située au **396, Monseigneur-L'Heureux, à Wotton**, à laquelle sont présents :

Présences : M. Jocelyn Dion, maire
M. Ghislain Drouin, conseiller
M. Donald Grimard, conseiller
M. Fernand Bourget, conseiller
M. Yvan Dallaire, conseiller
Mme Lise Champoux, conseillère
M. Richard Dubé, conseiller

Absences :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-08-135

***Il est proposé par Richard Dubé
Appuyé par Yvan Donald Grimard
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)***

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 11 « Informations générales et correspondances diverses » ouvert.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2019

2 Période de questions

3 Administration générale et financement

- 3.1 Adoption des comptes à payer du 22 juin au 26 juillet 2019
- 3.2 Colloque de la zone Estrie de l'ADMQ 90\$ – Autorisation à la directrice générale d'y assister le 19 septembre prochain
- 3.3 Revenus de la borne électrique au 31 mars 2019
- 3.4 TECQ 2019-2023 – Montant officiel 964 983\$
- 3.5 Dépôt Rapport financier de la MRC des Sources

4 Législation

- 4.1 Adoption Règlement no2010-19 - Règlement Politique de subvention pour l'achat de couches lavables
- 4.2 Avis de motion et projet de Règlement no213-19 Procédure portant sur la réception et le traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat

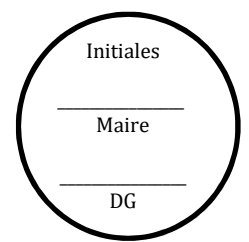
5 Sécurité publique

- 5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois de juin

6 Transport - Voirie

7 Hygiène du milieu et Environnement

- 7.1 Création d'un nouveau comité « Environnement »



8 Aménagement, urbanisme et développement

- 8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis en juillet
- 8.2 Adoption du plan de développement de la Municipalité de Wotton

9 Loisirs et culture

10 Affaires nouvelles et suivis

- 10.1 Projets structurants – Réparation de la croix de chemin entre St-Camille et Wotton
- 10.2 Mise à jour du dossier d'échange de terrain avec David Rhéaume

11 Informations générales et correspondance diverse

- 11.1 MSP – Rappel pour les colis suspects
- 11.2 Invitation au 5^e souper bénéfique organisé pour la sauvegarde de l'église de Wotton – 28 sept 18h30
- 11.3 MAMH – Loi sur la sécurité des piscines du Québec
- 11.4 Santé Canada – Nouvelles normes sur le plomb dans l'eau potable

12 Rapport des comités et événements à venir

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2019

Résolution 2019-08-136

Il est proposé par Fernand Bourget

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. Rémi Royer	- Gazon très long au 974, St-Jean - Budget pour les enseignes d'entrées de la Municipalité

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes à payer du 22 juin au 26 juillet 2019

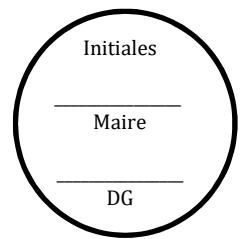
Résolution 2019-08-137

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les comptes inscrits entre le 22 juin et le 26 juillet 2019, selon la liste remise aux membres du conseil, pour un montant de **153 066.15\$**.



ADOPTÉE

3.2 Colloque de la zone Estrie de l'ADMO 90\$ - Autorisation à la directrice générale d'y assister le 19 septembre prochain

Résolution 2019-08-138

CONSIDÉRANT QUE le colloque de la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec aura lieu le 19 septembre 2019 à Magog ;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès est un lieu d'échanges et de formation ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

Appuyé par Lise Champoux

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil autorise la directrice générale, madame Julie Brousseau à s'inscrire ;

QUE les frais de repas et de déplacement soient remboursés par la Municipalité.

ADOPTÉE

3.3 Revenus de la borne électrique au 31 mars 2019

Le maire donne le montant pour les 3 premiers mois de revenus pour la borne électrique installée à l'hôtel de ville.

3.4 TECQ 2019-2023 - Montant officiel 964 983\$

Le maire donne le montant officiel que recevra la Municipalité dans le cadre du Programme sur l'essence et de la contribution du Québec, soit 964 983\$ pour les années 2019 à 2023.

4 LÉGISLATION

4.1 Adoption du règlement no 210-19 - Règlement Politique de subvention pour l'achat de couches lavables

Résolution 2019-08-139

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté un projet de règlement pour subventionner l'achat de couches lavables ainsi que de certains autres articles liés à l'utilisation des couches lavables ;

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

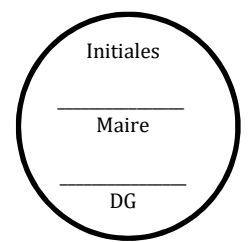
QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet final du règlement au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

QUE le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version définitive dudit règlement.

ADOPTÉ

4.2 Avis de motion et projet de règlement no 213-19 - Procédure portant sur la réception et le traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat

Résolution 2019-08-140



AVIS DE MOTION est par la présente donné par **Fernand Bourget** qu'à une séance subséquente le règlement sur la procédure portant sur la réception et le traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat sera adopté sera adopté.

Le projet de règlement no213-19 a été remis aux membres du conseil dans les délais prescrits. Une copie a été déposée à la salle du conseil où se tient la présente réunion et sera disponible aux bureaux municipaux pour consultation.

ADOPTÉ

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt des rapports d'incendie du mois de juin

Les rapports d'incendie de juin sont expliqués et déposés par M. Donald Grimard.

6 TRANSPORT – VOIRIE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.2 Création d'un nouveau comité « Environnement »

Le maire, M. Dion, explique que les anciens membres du comité « Environnement » qui avait été dissolu ont été contacté et qu'une annonce sera aussi faite pour trouver de nouveaux membres afin de créer un nouveau comité sur l'environnement.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

Un rapport des permis et certificats émis est déposé, représentant **12** permis pour une valeur totale des travaux de **86 200\$** pour **juillet 2019**.

8.2 Adoption du plan de développement de la Municipalité de Wotton

Résolution 2019-08-141

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a engagé la corporation Niska afin de réaliser une planification stratégique et écrire un plan de développement de la Municipalité de Wotton ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a finalisée le processus et présente aujourd'hui le Plan de développement de la Municipalité de Wotton ;

Il est proposé par Ghislain Drouin

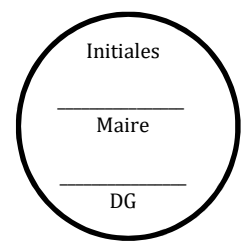
Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil adopte la version finale du Plan de développement de la Municipalité de Wotton.

QUE la directrice générale fasse parvenir une copie par courriel, à tous les citoyens qui ont participé à la consultation publique du mois d'avril et qui avait laissé leurs courriels.

QUE le document soit ajouté au site Internet de la Municipalité de Wotton lors des prochaines modifications de celui-ci afin de le rendre disponible pour tous.



QUE la directrice générale mentionne le document dans le bulletin l'Écho et souligne l'implication des citoyens, organismes et entreprises, dans le futur, afin de permettre de développer le territoire de la Municipalité de Wotton dans les prochaines années.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

10 AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

10.1 Projets structurants – Réparation de la croix de chemin entre Saint-Camille et Wotton

Résolution 2019-08-142

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Wotton ont travaillé sur l'organisation d'un projet pour réparer la croix de chemin sur un petit terrain qui se situe sur la route 255, entre Wotton et Saint-Camille, ont présenté le projet et ont fait une demande au Fonds des projets structurants de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Wotton devraient déboursier un pourcentage afin d'obtenir la subvention du Fonds des projets structurants de la MRC des Sources ;

Il est proposé par Yvan Dallaire

Appuyé par Richard Dubé

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le conseil décide d'appuyer la demande aux Fonds des projets structurants des Chevaliers de Colomb à la MRC des Sources ;

QUE le conseil ajoute qu'il prendra la demande de subvention à la MRC des Sources à son nom et travaillera de concert avec les Chevaliers qui seront sur le terrain pendant que l'administration municipale gèrera les frais et le budget.

ADOPTÉE

10.2 Mise à jour du dossier d'échange de terrain avec David Rhéaume

Résolution 2019-08-143

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Wotton ont travaillé sur l'organisation d'un projet pour réparer la croix de chemin sur la route 255, entre Wotton et Saint-Camille, et que la Municipalité soutient leur demande au Programme de Fonds structurant de la MRC des Sources ;

CONSIDÉRANT QU'au final, la croix sera branchée au réseau électrique d'Hydro-Québec et sera illuminée ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton souhaite participer au projet ;

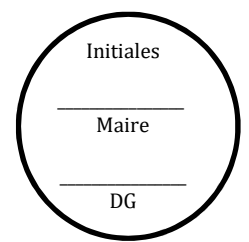
Il est proposé par Donald Grimard

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE la Municipalité participe au projet de rénovation de la croix de chemin en payant tous les frais de branchement d'Hydro-Québec pour l'illumination de la croix ;

QUE le conseil ajoute que les factures mensuelles d'électricité pour l'illumination seront désormais défrayées par la Municipalité.



ADOPTÉE

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1 MSP – Rappel pour les colis suspects

11.2 Invitation au 5^e souper bénéfique organisé pour la sauvegarde de l'église de Wotton – 28 septembre 18h30

M. Dion explique que les membres du conseil qui sont disponibles, assisteront au nom de la Municipalité mais paieront personnellement leurs billets.

11.3 MAMH – Loi sur la sécurité des piscines du Québec

11.4 Santé Canada – Nouvelles normes sur le plomb dans l'eau potable

12 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les membres du conseil donnent rapport pour leurs comités respectifs.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions à tour de rôle. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. Rénaud Houle	Demande des explications sur la subvention pour la croix de chemin
M. Rémi Royer	Demande si la quantité d'eau est suffisante pour les pompiers, en cas d'incendie mal gré l'avis de restriction de consommation
M. Jacques Lavoie	Demande ce qu'est le Fond des projets structurant et quels projets sont acceptés S'informe si une Municipalité peut, légalement, faire démolir un bâtiment Questionne pour savoir si la nouvelle inspectrice est allée voir le bâtiment au coin des rues Saint-Jean et Gosselin
Mme Lucie Roy	Demande l'axe sur le tourisme qui est indiqué au Plan de développement de Wotton est lié à l'embauche de Mme Manon Vaillancourt dans les dernières mois
M. Jacques Lavoie	Suggère d'indiquer le nombre de citoyens présents aux séances et les sujets des questions soulevées dans le résumé de la séance qui est ajouté au bulletin l'Écho.

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-08-144

Il est proposé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 19h56.

ADOPTÉE



Initiales

Maire

DG

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Julie Brousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

